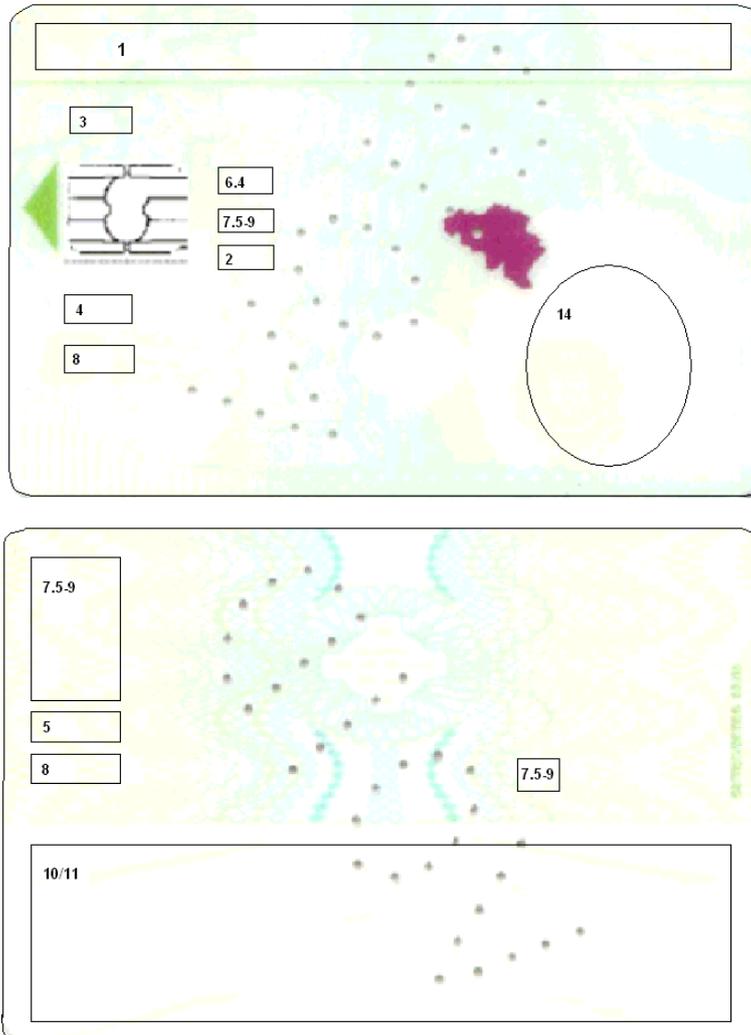


DOCUMENT ATTESTANT DE LA PERMANENCE DU SÉJOUR



Les informations visibles à l'œil nu sont :

1. Le titre du document :
BELGIQUE BELGIË BELGIEN BELGIUM
Carte E+ E+ Kaart E+ Karte E+ Card
2. Le numéro du document: B XXXXXXXX XX (p.ex. 1234567 89).
3. Nom et prénom(s).
4. Date de début de validité et date de validité.
5. Lieu de la délivrance.
- 6.4. Type de carte: Document attestant de la permanence du séjour.
- 7.5-9 Rubriques d'informations supplémentaires: numéro d'identification du Registre national; date et lieu de naissance, nationalité, sexe, remarques particulières.
8. Signature du titulaire au recto, signature de l'autorité compétente au verso.
- 10/11. La partie lisible par la machine.
14. La photographie.